



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Subvention du programme de développement pluriannuel de la
Ville d'ATAKPAME (TOGO) - reversion de subvention du SGAR -
année 2005**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050532

Communication

**Subvention du programme de développement pluriannuel de la
Ville d'ATAKPAME (TOGO) - reversion de subvention du
SGAR - année 2005**

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) a accordé, au titre de l'année 2005, une subvention de 19 000 € à la Ville de Niort, responsable de la coordination et de la mise en œuvre du programme de développement pluriannuel de la Ville d'Atakpamé (Togo).

La Ville de Niort confie tout ou partie de la réalisation de ce projet à l'Association Niortaise pour le Jumelage et la Coopération avec Atakpamé (ANJCA) et, est chargée de recevoir les participations publiques ou privées et d'assurer tout ou partie de leur versement à la structure partenaire citée ci-dessus.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention 2005 avec l'ANJCA.
- Autoriser Monsieur le Maire à percevoir, au titre de l'année 2005, la subvention du SGAR et l'affecter, conformément à la disposition mentionnée dans la convention, à l'imputation 74.041.7472.
- Autoriser Monsieur le Maire à verser à l'association la subvention du SGAR, conformément à la disposition mentionnée dans la convention à l'imputation 65.041.6574.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Jeanine BIMES

[Ordre du jour](#)